



CANAL DE CARPENTRAS

Bilan d'activité

Année 2017

232 avenue Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS

tel. 04 90 63 10 73
fax. 04 90 60 69 49

contact@canaldecarpentras.com
www.canaldecarpentras.com

Table des matières

I.	Présentation du canal de Carpentras	2
	Le territoire desservi	
	Les travaux d'entretien/maintenance et gestion des réseaux gravitaires et sous pression	
II.	Les volumes d'eau prélevés et consommés en 2017	4
	Le contexte climatique en 2017	
	Les volumes prélevés en Durance	
	Les volumes prélevés dans le Rhône	
	Les volumes consommés (relevés de compteurs)	
III.	Les travaux réalisés en 2017.....	8
	Travaux de sécurisation des ouvrages	
	Travaux de renouvellement des installations	
	Travaux de modernisation du réseau gravitaire	
	Travaux de densification du réseau sous pression	
	Etudes et travaux de régulation	
IV.	La fin d'une démarche concertée : le Contrat de Canal	11
V.	Résultats assemblée des propriétaires du 28/03/2017	11
VI.	Le bilan financier 2017	13
	Le compte administratif	
	La section « Fonctionnement »	
	La section « investissement »	
	Le montant de la dette	

Présentation du canal de Carpentras

Le territoire desservi

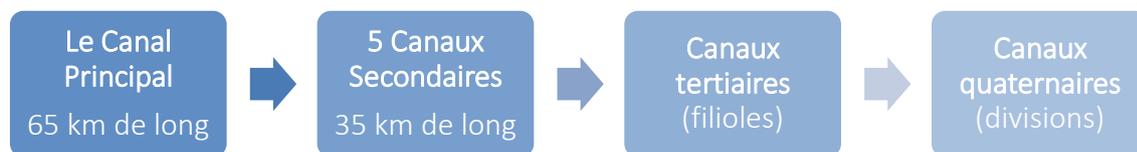
L'ASA du Canal de Carpentras dispose de deux ressources en eau pour alimenter son périmètre :

- 34 communes sont alimentées par l'eau de la **Durance** (triangle Lagnes – Bedoin – Travaillan). La prise d'eau en Durance est située à Mérindol. De cette prise, l'eau est transportée par le canal de l'Union Luberon Sorgue Ventoux avant d'arriver dans le canal de Carpentras à Lagnes.
- 5 communes sont alimentées par l'eau du **Rhône** (Piolenc, Uchaux, Sérignan du Comtat, Orange et Mornas). Ce réseau, physiquement distinct du premier, constituait auparavant une ASA indépendante nommée "Piolenc Uchaux". Le Canal de Carpentras a fusionné avec cette ASA en 2011 qui fait désormais partie de l'ASA du Canal de Carpentras.



Les travaux d'entretien/maintenance et gestion des réseaux gravitaires et sous pression

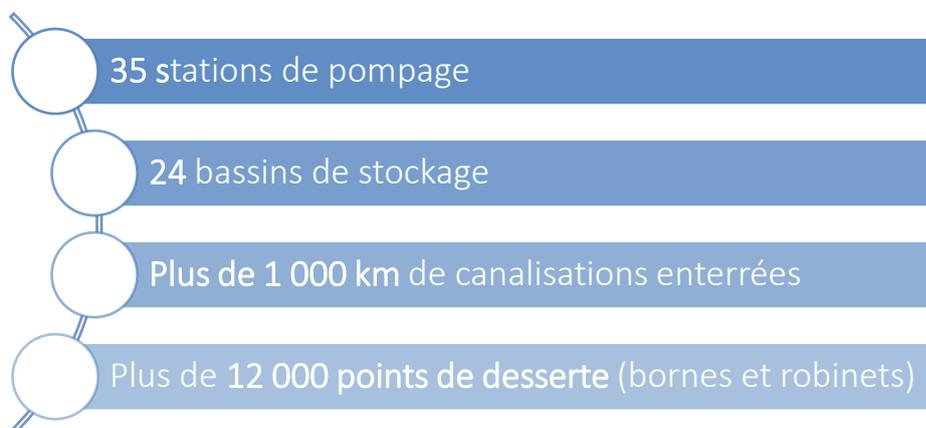
 Le **réseau gravitaire** est composé des ouvrages suivant :



Les travaux d'entretien courant des réseaux gravitaires sont :

- Le nettoyage du réseau et des siphons
- Le curage du Canal principal, du réseau secondaire des filioles et des divisions, l'élagage ou l'abattage d'arbres
- L'entretien des vannes, des prises d'eau et autres ouvrages
- Les travaux de confortement du canal principal, du réseau secondaire des filioles et des divisions
- La mise en eau des réseaux dans le courant du mois de février de chaque année
- La gestion et la surveillance des flux d'eau
- La gestion et la surveillance des arrosages
- Le faucardage, la coupe de la végétation terrestre et de la végétation aquatique.

 Le **réseau sous pression** est composé des ouvrages suivant :



Les travaux d'entretien courant des réseaux sous pression sont :

- Le curage des bassins de stockage
- Le nettoyage des bâches de pompage des stations
- La maintenance lourde des stations de pompage (pompes, moteurs, ouvrages divers, ...)
- Les renouvellements de vannes et bornes
- La mise en eau des réseaux
- La gestion des maillages des réseaux
- La gestion et surveillance des stations et ouvrages de régulation de pression
- Les relevés de compteurs
- Les réparations des casses et des fuites

- Les réparations des bornes
- L'entretien des ouvrages
- Les installations de nouvelles bornes/robinets
- La vidange des réseaux en fin de saison d'irrigation

Le marché à bon de commandes pour les travaux de renouvellement, d'entretien et de réparations d'urgence des installations de pompage et de régulation a été attribué à l'entreprise MICHELIER (année 2016, renouvelable jusqu'en 2020).

Le marché à bon de commande pour les travaux d'entretien et de réparation d'urgence du réseau gravitaire a été attribué à l'entreprise RIEU (année 2016, renouvelable jusqu'en 2020).

Les volumes d'eau prélevés et consommés en 2017

Le contexte climatique en 2017

 **L'hiver 2016-2017** se caractérise par des températures relativement douces et une pluviométrie assez variable. Le début de l'hiver présente des précipitations plutôt faibles et en dessous des normales de saison, tandis que les mois suivants de février et mars enregistrent des niveaux de précipitations légèrement excédentaires par rapport aux moyennes. Les pluies conséquentes de cet fin d'hiver ont ainsi permis une bonne recharge hydrique des sols.

 La douceur des températures se poursuit au **printemps 2017**. Le mois de juin 2017 se positionne même derrière le mois de juin 2003 en termes de record de températures. En parallèle, le niveau de précipitations a été, dans l'ensemble, en dessous des moyennes. Fin juin, les niveaux de réserve hydrique des sols sont devenus faibles pour la saison.

Dans les Alpes du Sud, avec la fonte du manteau neigeux, les débits en Durance ont atteint leur pic de printemps à la fin du mois de mai favorisant le remplissage du barrage de Serre-Ponçon.

 **L'été 2017** est marqué par une sécheresse exceptionnelle où les fortes chaleurs s'ajoutent à une absence de précipitations. L'important déficit pluviométrique déjà constaté les mois précédents continue de s'accroître.

Il en résulte une baisse rapide des débits des cours d'eau et des nappes phréatiques, déjà fragilisées par l'épisode de sécheresse observé en 2016. Face à cette situation, le préfet de Vaucluse a décidé de placer l'ensemble du département en situation de « vigilance » le 16 juin. Le 10 juillet et le 1er août, le préfet de Vaucluse a émis un nouvel arrêté sécheresse mettant en niveau « d'Alerte renforcée » tout le département, à l'exception des secteurs Rhône et Durance.

Le mois de septembre, habituellement un des mois les plus pluvieux de l'année, est le 6^{ème} mois consécutif de pluies déficitaires sur le département.

 **L'automne 2017** commence par un mois d'octobre exceptionnellement sec, dont le niveau de précipitation est négligeable voir nul sur l'ensemble du département.

Face à cette situation de crise, des restrictions de prélèvements dans le barrage de Serre-Ponçon ont été imposées aux canaux d'irrigation, dont le Canal de Carpentras, à hauteur de 50% de la dotation habituelle. Grâce à son implication dans la régulation de ses flux, le Canal de Carpentras a été capable de faire face à ces restrictions sans que son fonctionnement habituel, et donc ses adhérents, ne soient impactés.

Trois arrêtés préfectoraux de sécheresse ont été pris le 3 et le 11 octobre ainsi que le 7 décembre, plaçant le département en « Alerte renforcée » pour prolonger les restrictions d'utilisation de l'eau jusqu'au 31 décembre, à l'exception du bassin versant du Rhône restant en « vigilance ».

Le bilan pluviométrique du mois de décembre est assez hétérogène : déficitaire sur une bonne partie ouest du département et excédentaire sur le reste du département. L'excédent enregistré est, cependant, loin de pouvoir compenser les déficits des mois précédents. Ces pluies ont permis de réhumecter les sols dans leurs premiers horizons mais des niveaux bien plus importants de pluviométries sont à espérer pour disposer de réserves hydriques convenables au printemps 2018.

Le graphique suivant présente la pluviométrie de l'année 2017 à Carpentras, comparée aux valeurs moyennes sur la période 1988-2012 (données CIRAME) :

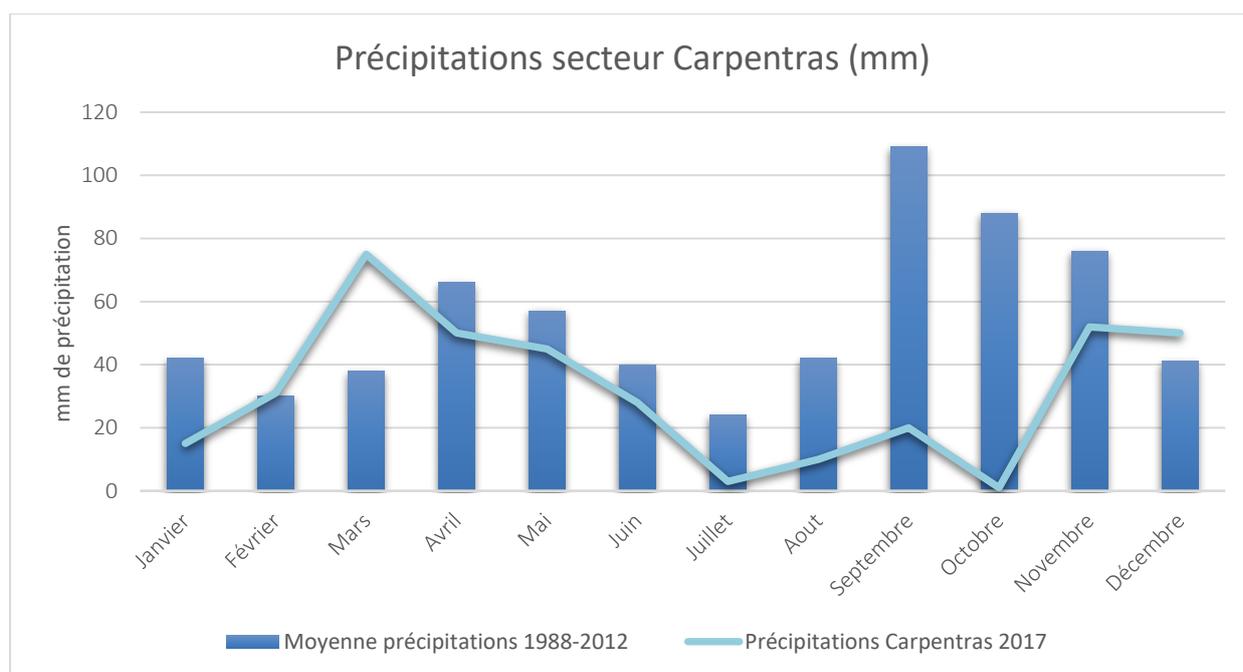


Figure 1- Volumes mensuels des précipitations en 2017 par rapport aux valeurs moyennes 1988-2012

Les volumes prélevés en Durance

Le graphique suivant présente les prélèvements mensuels en Durance pour l'année 2017 et les compare avec le droit de prélèvement de l'ASA en Durance ainsi qu'avec la moyenne des prélèvements depuis 2003.

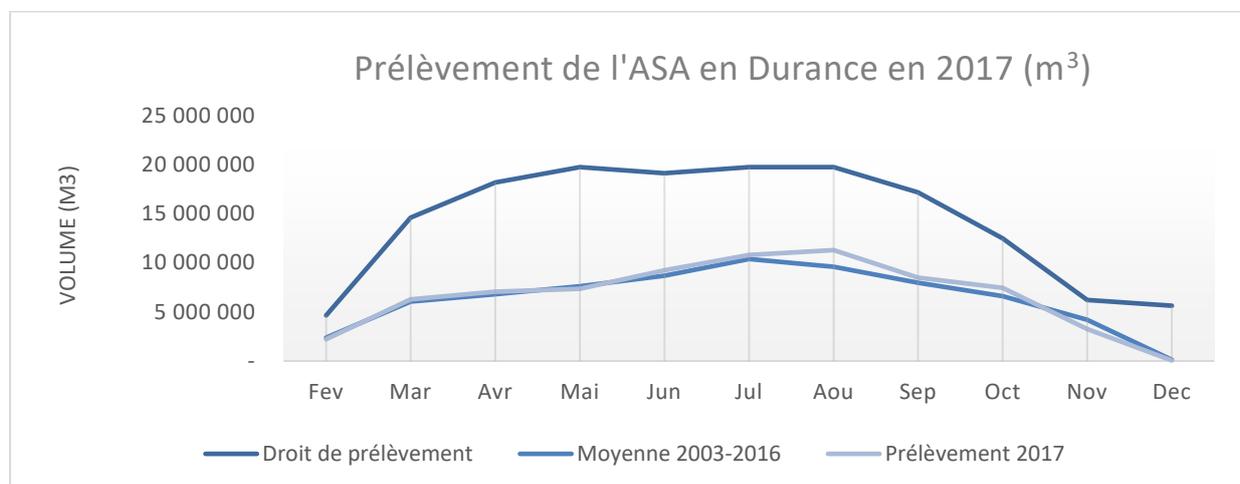


Figure 2 – Evolution mensuelle du prélèvement en Durance en 2017

Avec un **prélèvement global de 73.5 Mm³**, le prélèvement 2017 du canal de Carpentras en Durance reste très en deçà du droit de prélèvement d'eau du canal fixé à 157 Mm³.

Les volumes prélevés dans le Rhône

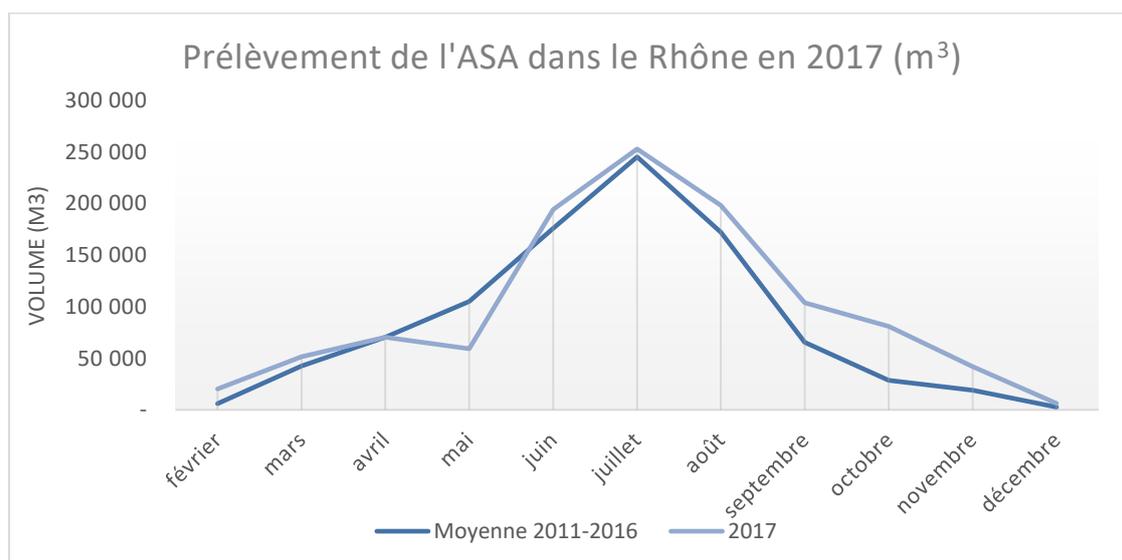


Figure 3 – Evolution mensuelle du prélèvement dans le Rhône en 2017

Avec un **prélèvement global de 1.1 Mm³**, le prélèvement 2017 du canal de Carpentras dans le Rhône est au-dessus de la moyenne des prélèvements 2011-2016 du mois de juin au mois de décembre.

Les volumes consommés (relevés de compteurs)

L'ASA du canal de Carpentras se compose de 35 stations de pompage pour desservir l'eau sous pression sur une partie de son territoire. L'autre partie est desservie par le réseau gravitaire.

Lorsque l'eau est desservie sous pression, son volume de consommation est comptabilisé par les relevés de compteurs volumétriques associés aux bornes. Notons que, lorsque la surface à desservir est faible (< 500 m²) et suivant les secteurs, un forfait annuel de tarification peut être appliqué sans mise en place de compteurs.

Le graphique suivant présente l'évolution de la consommation d'eau pour un usage agricole et non-agricole, sur l'ensemble des réseaux sous pression (issus de la Durance et du Rhône) de l'ASA du canal de Carpentras, depuis 2010.

Etant donné, que les volumes d'eau consommés par les adhérents sur le réseau gravitaire ne sont pas comptabilisés, ils ne sont donc pas pris en compte dans ce graphique. Notons que les volumes prélevés et consommés par l'irrigation gravitaire sont bien supérieurs à ceux de l'irrigation sous pression.

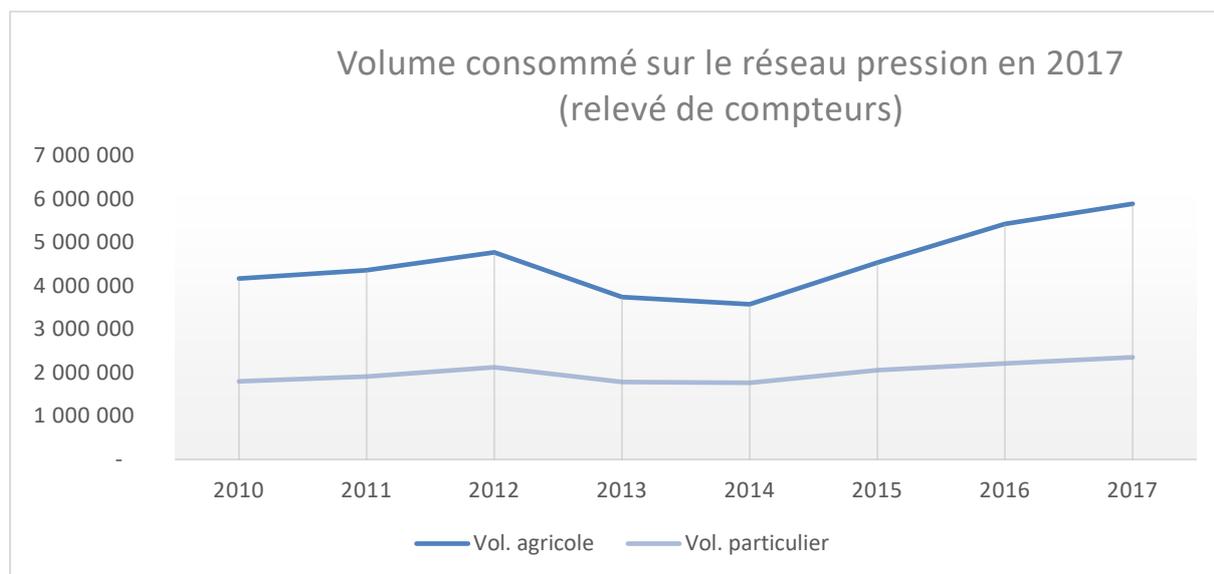


Figure 4 - Volumes agricoles et non-agricoles consommés par le réseau sous pression en 2017

L'année 2017 bat tous les records de consommation en eau depuis 2010. Les volumes de consommation agricoles sont plus élevés de 35% par rapport à la moyenne de consommation 2010-2016, et de 21% pour les volumes non-agricoles.

Les travaux réalisés en 2017

Travaux de sécurisation des ouvrages

Il s'agit des travaux permettant de **renforcer et pérenniser les ouvrages gravitaires** et **minimiser les risques de dommages** sur les biens et les personnes. Ils consistent à bétonner des portions de berges et de radier du canal et sont réalisés chaque année pendant la période de chômage.

Durant l'hiver 2016-2017, les travaux de sécurisation du canal (tranche n°7 et tranche n°6) se sont déroulés sur les communes de Pernes les Fontaines, Beaumes de Venise et Sarrians avec 340 mètres linéaires sécurisés au total. De plus, des travaux d'enrochement en rive droite sur la portion des travaux au niveau de la commune de Pernes les Fontaines ont également été réalisés pour palier à des phénomènes d'infiltration qui ont entraîné un effondrement en mars 2016.

Le marché de transport et de fourniture du béton a été attribué à l'entreprise "SMRV BETON COLAS" pour un montant de 14 700 € HT. Le marché pour les travaux d'enrochement a été attribué à la même entreprise pour un montant de 158 200 € HT.

A également été programmée dans cette tranche de travaux, la reprise de l'étanchéité de l'aqueduc du Seyrel à Vacqueyras, travaux réalisés par l'entreprise "SMRV" pour un montant de 15 700 € HT.

➔ *Le montant total des travaux de sécurisation s'est élevé à 208 799.74 € HT en 2017 (travaux financés à hauteur de 50% par le Conseil Départemental de Vaucluse)*

Travaux de renouvellement des installations

Il s'agit des travaux visant à **renouveler des ouvrages anciens** devenus obsolètes ou trop usés afin de **maintenir le potentiel de desserte en eau**. Ils sont réalisés chaque année, pour procéder au renouvellement d'une partie des installations de pompage et du réseau (pompes, vannes ...).

En 2017, les principaux travaux réalisés sont les suivants :

- Remplacement et renforcement de pompes sur les stations La Masque et Saint-André à Carpentras avec équipements électriques (fourniture et pose de matériel de commande, mise en place de système de télésurveillance, ...)
- Remplacement du transformateur et du disjoncteur sur la station Marianne à Monteux
- Remplacement du ballon anti-bélier à la station Swann à Mormoiron
- Reprise des conduites, des clapets et des collecteurs sur la station de pompage Hautes Brigières à Mormoiron
- Changement de vannes et clapet sur la station des Brotteaux à Piolenc
- Renouvellement des équipements hydrauliques sur la station de Bedoin et reprise des appareillages de télégestion sur les stations de Bedoin et de Sainte-Colombe
- Travaux de génie civil pour l'entretien des stations de pompage et des bassins de stockage

➔ *Le montant total des travaux de renouvellement des installations s'est élevé à 460 023.28 € HT en 2017.*

Travaux de modernisation du réseau gravitaire

Il s'agit des travaux permettant de desservir sous pression un secteur dont le mode de desserte initial est gravitaire. L'objectif est de **répondre aux attentes des irrigants** et d'économiser des volumes d'eau.

L'ASA a commencé les travaux de modernisation du réseau d'irrigation gravitaire en 2015, au niveau du secteur des Plumaneaux à Monteux. Dans un premier temps, un bassin de stockage ainsi qu'une station de pompage ont été construits pour pouvoir desservir en eau sous pression les futures canalisations. Ces installations, ayant fait l'objet des tranches n°1 (bassin de stockage) et n°2 (stations de pompage) ont été finalisées et inaugurées en juin 2016.

Suite à ces deux tranches, ont pu commencer les travaux de poses de canalisations pour desservir les adhérents du canal en eau sous pression. Ces travaux ont été découpés en tranches de travaux réparties sur plusieurs années compte tenu de l'ampleur de la zone à desservir (580 hectares).

Modernisation du secteur « n°8 Monteux » - Tranche n°3

La troisième tranche de travaux concernait les premiers travaux de pose de canalisations pour desservir sous pression une partie du quartier des Plumaneaux à Monteux. Ces travaux se sont déroulés en deux phases suite à des difficultés d'obtention de servitudes de passage sur les terrains privés.

- Un premier appel d'offres a été lancé pour la 1ère phase des travaux fin 2016. Le groupement d'entreprises TEYSSIER et RAMPA, titulaire du marché, a été sélectionné pour un montant de 449 600 € HT. La 1ère tranche de travaux a commencé début février 2017. La mise en eau de cette partie de réseau a été effectuée fin avril 2017.
- Un second appel d'offres a été lancé pour la 2ème tranche de travaux fin 2017. Le groupement d'entreprises TEYSSIER et RAMPA, titulaire du marché, a été sélectionné pour un montant de 370 000 € HT. Ces travaux ont commencé début décembre 2017 et devraient se terminer fin mars 2018.

➔ *Le montant total des travaux de modernisation s'est élevé à 501 472.14 € HT en 2017 (travaux financés à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau et le FEADER)*

Travaux de densification du réseau sous pression

Il s'agit des travaux permettant de **desservir de nouveaux secteurs** ou de nouvelles parcelles dans un secteur déjà desservi. Les projets de densification font suite à un recensement important de demandes en eau sur un secteur ciblé.

Travaux de densification – Commune de Modène et Saint-Pierre de Vassols – Tranche n°5

Ces travaux consistaient à prolonger deux départs en attente prévus sur la canalisation principale de la branche “Nord” des Terrasses du Ventoux. Toutefois, compte-tenu des délais d’intervention légaux sur voirie neuve (5 ans), l’ASA n’a pas pu réaliser la totalité des travaux prévus en 2016. Leurs réalisations ont dû être divisées en deux phases, réparties sur deux années, 2016 et 2017, afin de respecter le délai d’attente d’intervention de 5 ans sous la voirie de la RD n°84.

Le marché pour la réalisation de la deuxième phase de ces travaux en 2017 a été attribué au groupement d’entreprises “DALL AGNOLA” et “SAS TEYSSIER” pour un montant de 35 000 € HT. Dans le cadre de cette phase de travaux 315 ml de canalisation ont été installés pour desservir une surface supplémentaire de près de 5 hectares.

Travaux de densification – Commune de Saint-Pierre de Vassols – Tranche n°6

Les travaux ont eu lieu au niveau des quartiers “Ricard” et “Le Garrus”. Le marché pour la réalisation de ces travaux a été attribué à l’entreprise “DALL AGNOLA” pour un montant de 100 000 € HT. Dans le cadre de ces travaux 15 branchements et 850 ml de canalisation ont été installés pour desservir 14 hectares supplémentaires.

➔ *Le montant des travaux de densification s’est élevé à 146 454,18 € HT en 2017 (travaux financés à hauteur de 80% par le Conseil Départemental de Vaucluse et par le Conseil Régional PACA)*

Etudes et travaux de régulation

Il s’agit de d’études et/ou de travaux permettant d’optimiser les flux d’eau dans le canal de manière à ne prélever en Durance que les volumes strictement nécessaires au besoin de l’ASA.

Dans le but d’améliorer la régulation des flux d’eau sur ses canaux secondaires, l’ASA a installé en 2016 des appareillages de mesures sur une de ses canaux secondaires, celui des Cinq Cantons situé à Monteux. L’objectif était de disposer, en fin de saison d’irrigation, de données (débits, hauteur d’eau, ...) permettant de connaître la répartition des flux au sein de ce canal.

Après l’acquisition de données sur la saison d’irrigation 2016 et 2017, l’ASA a pu lancer une étude de modernisation de la régulation visant à optimiser la gestion des volumes d’eau sur ce canal. Un appel d’offres a été lancé en octobre 2017 pour mener cette étude. C’est la “Société des Eaux de Marseille (SEM)” qui a remporté le marché pour un montant de 14 280 € HT. L’étude commencera à partir de février 2018, lorsque le canal sera en eau. L’objectif de cette étude est que le prestataire propose à l’ASA des scénarios de régulation (travaux, gestion, ...) de ce canal afin d’optimiser sa consommation en eau.

La fin d'une démarche concertée : le Contrat de Canal

En 2005, l'ASA du canal de Carpentras s'est engagée, avec 4 autres canaux, dans l'élaboration d'une démarche de Contrat de Canal. Impulsée par l'Agence de l'eau, la constitution d'un contrat de canal a permis à chaque ASA d'élargir son champ d'intervention, qui jusqu'alors concernait uniquement l'hydraulique agricole, pour s'intéresser à de nouvelles thématiques tout aussi importantes pour elles. Les sujets liés à l'environnement, l'aménagement du territoire, la valorisation du patrimoine ou encore la communication ont, ainsi, été intégrés aux opérations des contrats de canaux de chaque ASA.

Même si la démarche dans son ensemble a été menée de façon concomitante, chaque canal disposait de son propre contrat pour tenir compte des spécificités de son territoire. Chacune des structures a donc été responsable du portage et de l'animation de son contrat de canal, menée par des chargés de mission.

La période de réalisation de ces contrats de canaux s'est étendue sur 6 années de 2012 à 2017. Au moment de leur élaboration à partir de 2005, il était convenu qu'une étude "bilan" serait réalisée en fin de mise en œuvre. Ainsi, un appel d'offres commun avec 3 autres canaux de Vaucluse a été lancé pour réaliser une étude de bilan portant sur le volet technico-financier et socio-politique de la démarche.

C'est le groupement de bureaux d'études "CONTRECHAMPS" et "OTEIS" qui a remporté le marché pour un montant de 70 000 € HT pour les 4 canaux. Sachant que 80% du montant de l'étude est subventionnée par l'Agence de l'Eau et le Conseil Régional, la part du montant pour le Canal de Carpentras s'élève à 6 300 € HT.

L'étude commencée en septembre 2017 est prévue de se dérouler jusqu'en fin d'année 2018.

Résultats assemblée des propriétaires du 28/03/2017

L'assemblée générale des propriétaires de l'ASA du Canal de Carpentras a eu lieu le 28 mars 2017 à la salle des fêtes de Sarrians. Les adhérents de l'ASA étaient invités à se prononcer sur les bilans d'activités 2015 et 2016 et à élire les membres du syndicat pour les 6 prochaines années.

Le dépouillement des bulletins de votes a été réalisé sous contrôle d'huissier.

870 personnes, représentant 4.381 voix, ont participé au vote.

❖ Election du syndicat

Votants : 4.381 voix dont Exprimés : 2.981 voix et Blancs ou Nuls : 1.400 voix

Liste « Un canal pour tous, moderne et solidaire » : 2.981 voix

Les candidats de la liste « Un canal pour tous, moderne et solidaire » sont élus et constituent le nouveau syndicat de l'ASA du canal de Carpentras.

❖ **Approuvez-vous le bilan d'activité et financier 2015 ?**

Votants : 4.381 voix dont Exprimés : 3.810 voix et Blancs ou Nuls : 571 voix
POUR : 3.245 voix (85%)
CONTRE : 565 voix (15%)

Le bilan d'activité et financier 2015 est approuvé.

❖ **Approuvez-vous le bilan d'activité et financier 2016 ?**

Votants : 4.381 voix dont Exprimés : 3.814 voix et Blancs ou Nuls : 567 voix
POUR : 3.276 voix (86%)
CONTRE : 538 voix (14%)

Le bilan d'activité et financier 2016 est approuvé.

❖ **Approuvez-vous le principe et le montant de l'indemnité du président et du vice-président ?**

Votants : 4.381 voix dont Exprimés : 3.775 voix et Blancs ou Nuls : 606 voix
POUR : 2.542 voix (67%)
CONTRE : 1.233 voix (33%)

Le principe et le montant de l'indemnité du président et du vice-président sont approuvés.

Les bilans d'activités de 2015 et de 2016 ont été approuvés et les membres faisant partie de la liste "un canal pour tous, moderne et solidaire" ont été élus et constituent le nouveau syndicat du canal de Carpentras pour les 6 prochaines années.

Le bilan financier 2017

L'ASA est un établissement public ayant pour comptable la Trésorerie de Carpentras qui applique les **règles générales de la comptabilité publique**. Toutes les recettes et les dépenses doivent être prévues et autorisées par un acte administratif : le budget qui est systématiquement transmis au Préfet.

Le compte administratif

Le compte administratif présente les **résultats comptables réels** de l'exercice de l'année. Il est généralement réalisé en janvier de l'année n+1 pour l'année n.

Libellé	Bilan 2017
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	4 129 495.46 €
Recettes	4 581 819.51 €
Excédent de l'exercice	452 324.05 €
Résultat reporté année N-1	4 668 817.28 €
Excédent Global de clôture / Fonctionnement	5 121 141.33 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 198 576.97 €
Recettes	1 412 326.24 €
Déficit de l'exercice	-786 250.73 €
Résultat reporté année N-1	-886 638.68 €
Déficit Global de clôture / Investissement	-1 672 889.41 €
Excédent sur Restes A Réaliser	1 345 822.70 €
AFFECTATION DES RESULTATS	
Besoin de financement Investissement	327 066.71 €
Report de Fonctionnement	4 794 074.62 €

La section « Fonctionnement »

La section « fonctionnement » regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement habituel de l'ASA (entretien du réseau, charge de personnel, de gestion courante, ...) et toutes les recettes liées à l'activité courante de l'ASA (essentiellement les redevances payées par les adhérents).

❖ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4 581 819.51 € HT.

Recettes de Fonctionnement	Bilan 2017
Redevances syndicales	3 689 406.91 €
Travaux facturés	188 266.27 €
Subventions et participations	394 126.00 €
Locations, concessions, revenus des immeubles	56 071.35 €
Atténuation de charges, produits financiers, quote-part subv invest, autres produits exceptionnels	253 948.98 €
TOTAL	4 581 819.51 €

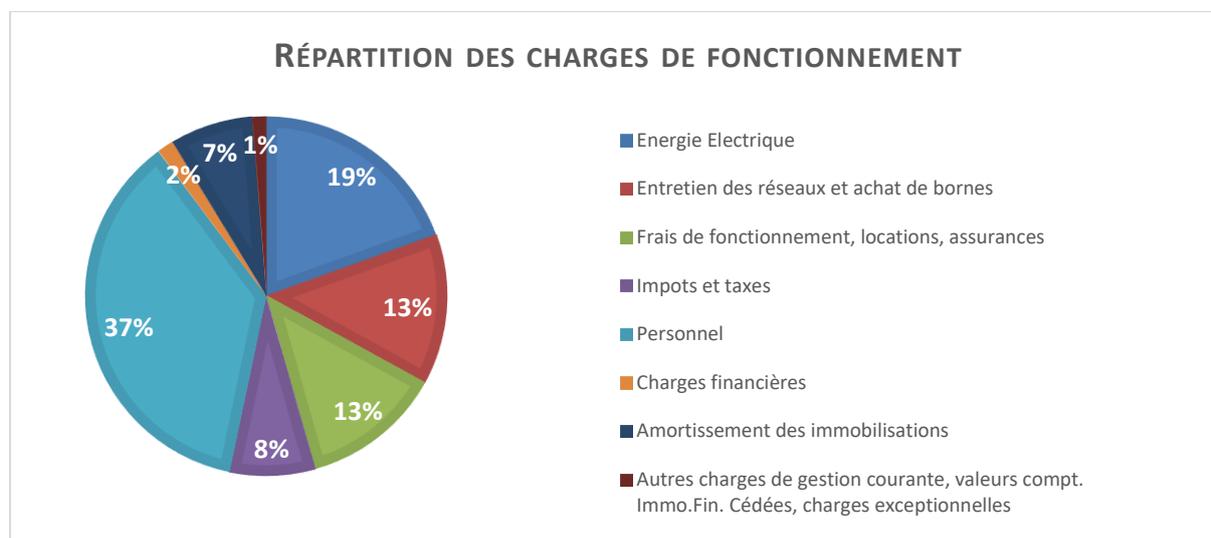


Figure 5 - Répartition des charges de fonctionnement en 2017

❖ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4 129 495.46 € HT

Dépenses de Fonctionnement	Bilan 2017
Energie électrique	804 778,32 €
Entretien des réseaux et achat de bornes	558 749.32 €
Frais de fonctionnement, locations, assurances	520 930.69 €
Impôts et taxes	314 906.07 €
Personnel	1 510 164.39 €
Charge financière	63 217.75 €
Amortissement des immobilisations	305 924.54 €
Autres charges de gestion courante, valeurs compt. Immo. Fin. cédées, charges exceptionnelles	50 284.38 €
TOTAL	4 129 495.46 €

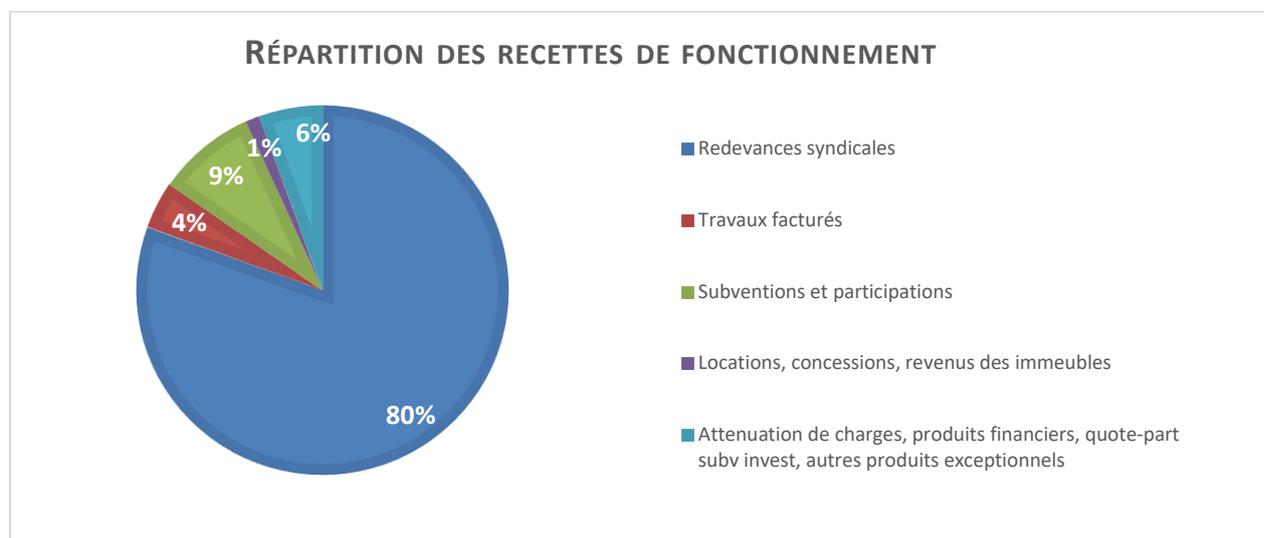


Figure 6 - Répartition des recettes de fonctionnement en 2017

La section « investissement »

Les dépenses d'investissement comportent les dépenses liées aux grands travaux réalisés par l'ASA (sécurisation, modernisation, extension, ...), les achats importants ainsi que le remboursement des emprunts. Les recettes de la section investissement sont essentiellement les emprunts et les subventions publiques obtenues pour la réalisation des travaux.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 198 577 € HT en 2017.

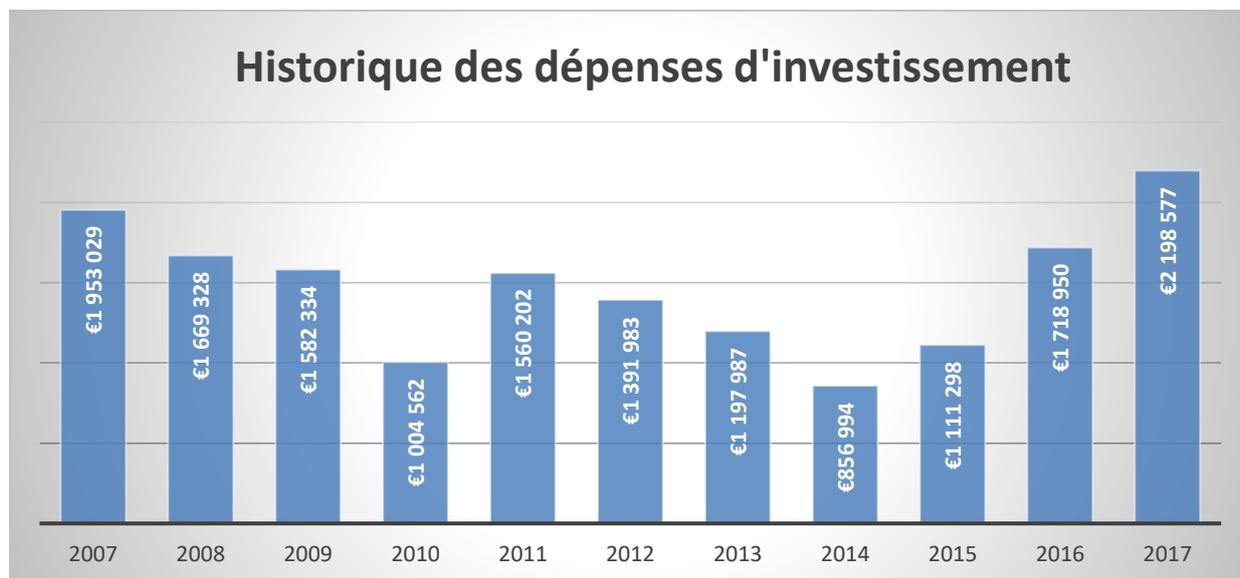


Figure 7 - Historique des dépenses d'investissement de 2007 à 2017

L'ASA du canal de Carpentras continue à investir de manière régulière, ce qui est indispensable pour assurer l'avenir de la desserte en eau et la pérennité des ouvrages.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 412 326 € HT. 59 % de ces recettes correspondent à des subventions d'équipement attribuées par les collectivités territoriales et l'Agence de l'eau pour la réalisation de travaux et études.

Le montant de la dette

Au 1er janvier 2018, le montant de la dette s'élevait à 1 515 646 € (capital restant dû). La charge financière (intérêts des emprunts et frais bancaires) représente une dépense de 54 931 € sur 2018, soit environ 1,3 % des dépenses de fonctionnement.

L'évolution de la dette et de la charge financière (intérêts d'emprunt) est la suivante :

Evolution de la dette de 2008 à 2018

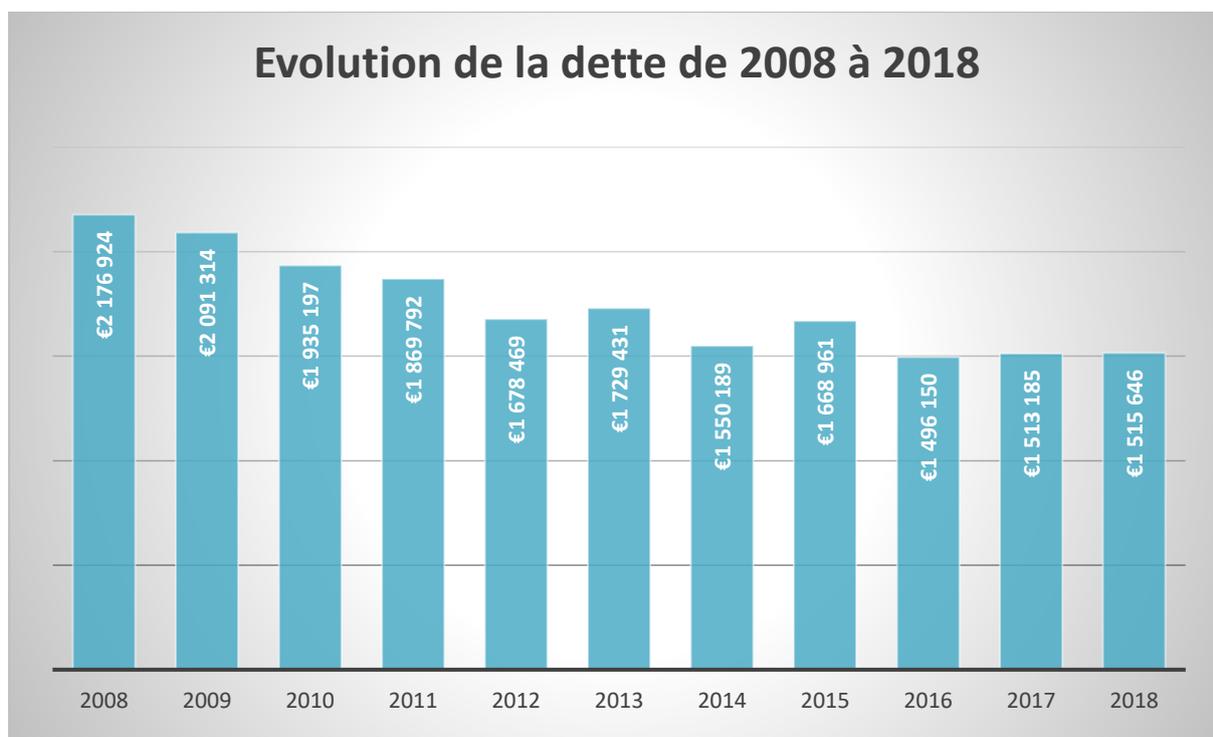


Figure 8 - Evolution du montant de la dette du 1er janvier 2008 au 1er janvier 2018

Grâce à une gestion rigoureuse tout en maintenant un niveau d'investissement régulier, le poids de la dette a chuté considérablement au cours des 10 dernières années. Aujourd'hui, le niveau de la dette est arrivé à une valeur plancher. Les opérations d'investissement réalisées par le canal nécessitent de contracter des emprunts afin d'assurer leur part d'autofinancement.

La bonne santé financière de l'ASA a permis au cours des 10 dernières années, de limiter la hausse des tarifs du m³ consommé à des niveaux inférieurs à l'augmentation de l'énergie et de tous les autres tarifs à des niveaux inférieurs à l'inflation générale.